

Message de la directrice  
du Syndicat de l'Enseignement  
de l'Ungava  
et de l'Abitibi-Témiscamingue  
District du Lac-Abitibi



En débutant, je tiens à souhaiter à tout le personnel de la Commission scolaire du Lac-Abitibi de même qu'à tout le personnel cadre, hors cadre et de gérance des services ainsi qu'à mesdames et messieurs les commissaires une motivante et enrichissante année scolaire 2005-2006.

En ce début d'année scolaire, je tiens à vous redire que c'est pour moi un privilège de représenter les enseignantes et enseignants, de porter leurs revendications et de faire respecter leurs droits comme personnel enseignant.

Comme enseignante et enseignant il est de notre responsabilité d'accompagner les élèves dans leur propre cheminement ce qui nécessite des aptitudes particulières. La profession enseignante comporte de nombreux défis et je vous félicite d'y accorder tant de passion et de détermination.

La mission que nous confie le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : instruire, socialiser et qualifier revêt de multiples visages (instruction, éducation, compréhension, perfectionnement, ouverture sur le monde) et doit garantir à tous les élèves, jeunes et adultes, des chances de réussir.

Transmettre le monde, voilà la lourde responsabilité qui nous revient face aux élèves qui nous sont confiés. Nous devons placer les besoins des élèves au centre de nos préoccupations afin de les aider à devenir des citoyens libres, responsables et solidaires.

L'éducation est un droit fondamental et un levier important du développement d'une société. Il nous faut accueillir chacun de nos élèves sans préjugés, comme s'il était unique. Il nous faut les comprendre, les protéger contre les abus de celles et ceux qui ne respectent pas les valeurs que nous prônons : la démocratie, le pacifisme, un monde écologique et solidaire.

Notre compétence et notre engagement doivent pouvoir reposer sur l'implication active des parents, sur la gestion participative et le respect de notre autonomie professionnelle par les directions d'établissement, par le soutien constant de la communauté. L'éducation doit être une priorité sociale et l'ensemble des personnes concernées doivent assumer leurs responsabilités en cohérence avec la mission de l'école.

Il faut garantir à tous les élèves, jeunes et adultes les mêmes chances de réussir. Cela ne pourra se concrétiser que lorsque chacune et chacun jouera son rôle adéquatement en se donnant les moyens de maintenir un haut niveau de compétence, de contribuer à la maîtrise d'une langue française de qualité et d'assurer les conditions d'apprentissage aux élèves, dans la perspective d'une société plus juste et plus démocratique.

En terminant, je souhaite à chacune des enseignantes et à chacun des enseignants que l'année 2005-2006 soit celle où enfin, l'éducation deviendra prioritaire pour l'ensemble de la société.

*Dianne Duchesne*

Dianne Duchesne  
Directrice  
Syndicat de l'Enseignement  
de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue  
District du Lac-Abitibi

*Réussir... pour la vie !*

